



**HAL**  
open science

## CREG - Centre de recherche et d'études germaniques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CREG - Centre de recherche et d'études germaniques. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02034096

**HAL Id: hceres-02034096**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034096v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :  
Centre de Recherches et d'Études Germaniques  
CREG  
sous tutelle des  
établissements et organismes :  
Université Toulouse - Jean Jaurès - UT2J  
Université Paul - Valéry Montpellier 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Françoise LARTILLOT, présidente du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.  
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre de Recherches et d'Études Germaniques
Acronyme de l'unité :	CREG
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 4151
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Jacques LAJARRIGE
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Jacques LAJARRIGE

## Membres du comité d'experts

Président : M<sup>me</sup> Françoise LARTILLOT, Université de Lorraine

Experts :

- M. Daniel AZUELOS, Université de Picardie Jules Verne
- M. Fabrice MALKANI, Université Lumière Lyon 2 (représentant du CNU)
- M. Thomas NICKLAS, Université de Reims Champagne-Ardenne

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Christian Boix

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M<sup>me</sup> Nathalie DESSENS (directrice de l'École Doctorale n° 328, Allph@)

M. Daniel LACROIX

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Historiquement, le CREG (Centre de Recherches et d'Études Germaniques, EA 4151) est issu du regroupement qui s'est opéré au début du contrat quadriennal 2007-2010 entre les germanistes de deux équipes d'accueil, le CERAM (Centre d'Etude et de Recherche sur l'Allemagne Moderne, EA 1940), créé en 1985 et situé à l'Université de Toulouse II- le Mirail, et le Centre d'Études Germaniques et Centre-Européennes (EA 1971), créé en 1999 à l'Université Paul Valéry - Montpellier 3.

### Équipe de direction

L'équipe s'est dotée d'un règlement intérieur depuis 2012, prévoyant une direction tricéphale (un directeur toulousain, un directeur adjoint toulousain et un directeur adjoint montpellierain). Ce Bureau de l'EA est appuyé par un "Conseil de gestion" comportant, outre les trois membres du Bureau, deux collègues MCF et deux doctorants, issus respectivement de chacun des deux sites.

### Nomenclature HCERES

#### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	21	16
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	3
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	4	4
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	4	3
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>33</b>	<b>26</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	11	
Thèses soutenues	3	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1	
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8	6

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le CREG (Centre de Recherches en Études Germaniques) est issu de la fusion de deux entités, l'une sise à Montpellier et l'autre à Toulouse, ayant Toulouse comme centre principal de rattachement. Ce centre regroupe 32 membres, représentant plusieurs sous-disciplines des études germaniques : civilisation, littératures, histoire culturelle. Pour Montpellier et depuis ce quinquennal, il regroupe également deux linguistes.

Durant le quinquennal écoulé, le CREG a su tirer le meilleur parti de cet état de fait. Il s'est structuré de manière à faire fructifier cette répartition géographique et disciplinaire. D'une part, il s'est doté d'un règlement intérieur qui a entériné la participation paritaire des collègues montpelliérains et toulousains aux actions du CREG, d'autre part, travaillant sur la problématique des cultures dominantes et des « contre-cultures », il a opté pour un travail par thèmes, qui a permis de décliner cette problématique suivant les sous-disciplines représentées en son sein, et également de les faire dialoguer entre elles à l'intérieur des thèmes. Le dialogue a aussi été facilité par le fait que les thèmes n'étaient pas strictement cloisonnés. De cette manière, l'unité de taille relativement modeste s'est avérée très productive et cela, à un niveau scientifique remarquable. Par ailleurs, les porteurs de thèmes qui étaient parfois des maîtres de conférences (une dynamique positive qui est à mettre au crédit du CREG), ont développé des expertises remarquées dans des domaines particuliers.

On relève ainsi la participation de membres du CREG à deux ANR dont un projet ANR/DFG (Deutsche Forschungsgemeinschaft), la coordination par un membre du CREG de trois PFR successifs avec le CIERA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne), la mise en place de nombreuses collaborations nationales et internationales en Europe. On relève aussi la participation à des comités de direction de revues connues et reconnues (*Austriaca*, *Cahiers d'Études Germaniques*), comme des interactions très fortes avec l'environnement culturel, régional et national. Toutes ces coopérations et interactions se sont traduites par l'organisation de plusieurs colloques internationaux et par de nombreuses publications de premier rang, sur des sujets pointus et/ou originaux (mémoire poétique, contre-cultures dans le théâtre, la prose et la poésie, mais aussi traduction de pièces de théâtre contemporaines, études culturelles autrichiennes et centre-européennes, études sur les récits autobiographiques de marginaux allemands au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour n'en citer qu'une sélection) ; elles se manifestent aussi par l'attractivité du CREG auprès de doctorants de qualité et par l'interaction très fructueuse avec les étudiants de L3 et M1 à Toulouse ainsi que par une implication de la part de l'antenne de Montpellier dans la préparation aux questions de linguistique posées à l'agrégation.

Durant le prochain quinquennal, le CREG souhaite poursuivre sur cette voie en travaillant cette fois sur la thématique suivante : « hériter et transmettre » mais en supprimant les subdivisions en thèmes.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le CREG se signale en tout premier lieu par l'excellence de la production scientifique attestée par le nombre de publications pendant le quinquennal en cours (qui sont toutes de très bonne qualité et qui ont été publiées dans des maisons d'édition tant françaises qu'étrangères de renom).

Il se distingue encore du fait que ses membres pilotent des revues de rang international en collaboration avec d'autres porteurs (*Austriaca*, *Cahiers d'Études Germaniques*) et qu'il est porteur ou co-porteur de trois collections (*Nouvelles scènes allemandes*, *Wissensdiskurse im 17. und 18. Jahrhundert*, *Forum Österreich*, *DA-Harmattan*).

Il déploie une très bonne dynamique en termes d'organisation de manifestations scientifiques qui sont nombreuses et de qualité.

Il témoigne d'une excellente capacité à obtenir des financements par des organismes reconnus nationalement et internationalement (UFA - Université Franco-Allemande, CIERA- Centre Interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne, ANR - Agence Nationale de la Recherche).

Par ailleurs, il a un très bon rayonnement, et présente une capacité avérée à créer des réseaux avec des chercheurs issus d'universités françaises (Lyon, Metz...), ainsi qu'étrangères (Trieste, Weimar, Paderborn, Berlin, Munich, Halle-Wittenberg, Ratisbonne, Utrecht).

Ses membres sont fréquemment impliqués dans des expertises de haute tenue (AERES, CNU) et dans des programmes nécessitant une expertise (programme de traduction Georges Arthur Goldschmidt).

Ils développent des coopérations remarquables avec les acteurs culturels des deux sites (Goethe Institut, Ombre blanche, Théâtre de la Digue à Toulouse ; Maison de Heidelberg à Montpellier) et avec des institutions culturelles parisiennes notamment (Maison Heine, Institut Historique Allemand, Goethe Institut).

On observe aussi une bonne formation à la recherche et par la recherche : il y a de nombreuses interactions de l'équipe avec les étudiants de licence et de master à Toulouse qui conduisent à la participation des étudiants aux publications de l'équipe. Il y a également une excellente implication de l'équipe dans l'École Doctorale Toulousaine et une participation moindre mais restant substantielle de membres du CREG aux travaux de l'École Doctorale montpellieraine.

L'évolution d'une structure fondée sur des thèmes vers une transversalité intradisciplinaire, représente une possibilité intéressante pour adapter l'unité aux circonstances de son fonctionnement à venir (relative incertitude sur la reconduction des postes, nécessaire adaptation aux opportunités se présentant, notamment à travers l'IDEX « Patrimoine », réponse à des appels d'offre...).

### Points faibles et risques liés au contexte

Malgré une politique de partage des actions scientifiques, l'éloignement géographique des composantes rend plus difficile la convergence de tous les acteurs au sein de l'unité.

La situation est difficile à Montpellier où le manque d'effectifs en master recherche débouche sur un manque de vivier au niveau doctoral.

Le sous-encadrement administratif représente un point faible flagrant sur les deux sites.

L'importance des départs en retraite successifs de professeurs représente un risque potentiel pour l'équilibre des sous-disciplines au sein du CREG et en particulier pour l'une des expertises d'excellence du CREG, à savoir les études dix-huitiémistes civilisationnistes au sein de la germanistique française.

### Recommandations

Il serait souhaitable de préparer dès le master 2 des convergences entre les deux sites (en particulier, il serait utile que le master 2 de Toulouse bénéficie amplement du potentiel de recherche en linguistique que l'on trouve à Montpellier).

Pour assurer la réussite du nouveau projet, un meilleur encadrement administratif serait très bienvenu.

Il serait très utile que soit préservée la pérennité d'un secteur de recherche qui était le fer de lance de la germanistique à Toulouse, à savoir les études civilisationnistes dix-huitiémistes. Il importe que ce rayonnement scientifique s'inscrive dans la continuité.

La réflexion sur les fondements épistémologiques du nouveau projet « Hériter et transmettre » mériterait d'être affinée.

La pérennisation des expertises thématiques qui se sont affirmées lors du précédent quadriennal mériterait d'être assurée.